

# Compte rendu de la séance du jeudi 24 août 2017

Président : MASCARAS Jean-luc  
Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Madame Martine ARBERET, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Madialéna DUTHU, Monsieur Christophe GASSET, Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Marie-Hélène MORONI

Excusés :

Monsieur Eric GRAU, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Monsieur Christian FERRER

Réprésentés :

Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE par Monsieur Jean-Luc MASCARAS

La présentation du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 faite, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## ORDRE du JOUR

### Organisation et Fonctionnement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de diverses informations :

- Un bureau municipal a eu lieu le 11 août
- de nombreux dossiers communaux (travaux, sécurité, accessibilité, ...) et communautaires (bureaux, compétences, mutualisation, commissions, comité de pilotage ...) sont à traiter
- proposition de diverses délégations aux conseillers municipaux (binôme possible) sur des points à travailler, et à régulariser ...
- multiplicité d'interventions au niveau du pouvoir de police : problèmes de voisinage ; désagréments par les chiens (Carrérot, stade + Lerc) ; nuisances ruisseaux, arbres ....

### Le personnel communal

Monsieur le Maire présente la réorganisation du pôle « agents des services » compte tenu de la modification d'effectif. Ainsi des créations de poste pour des agents à temps non complet sont proposées ; après discussion le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette réorganisation. Délibération et arrêtés individuels seront pris.

Le CDI de Madame Anne-Marie Broca est effectif depuis juillet 2014. Celui-ci nécessite, au bout de trois ans, une réévaluation de l'indice ; Acceptation à l'unanimité.

Des formations « hygiène alimentaire » et « petite enfance » seront proposées aux agents des services dans une recherche sur le plan local.

Monsieur le Maire propose de prolonger pour « accroissement d'activité », du 28 août au 01 septembre, les trois jeunes travaillant depuis début juillet. Acceptation à l'unanimité.

### Les finances

#### **Fonctions et décisions**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, elles s'avèrent d'être publiées ; vu la multiplicité de celles-ci proposition d'information sur les plus importantes (travaux, achats, devis signés ....)

**Situation budgétaire - Données actuelles**

Compte tenu de travaux et de mises aux normes (école, sécurité, incendie, climatisation ...) et autres, de nouvelles dépenses de fonctionnement, non prévues et assez conséquentes, ont été actées, sont en cours ou sont à programmer.

Au 23 août 2017

- dépenses fonctionnement	:	402 244,54 €	( 654 945,00 budgétisés)
- recettes fonctionnement	:	416 168,29 €	( « « )
- dépenses investissement	:	128 699,08 €	( 291 633,39 budgétisés)
- recettes investissement	:	153 523,04 €	( « « )

### Les biens de la commune

Monsieur le Maire passe en revue l'ensemble des bâtiments communaux en signifiant entretien fait, travaux réalisés ou à venir :

- salle des fêtes : réparation d'un module du chauffage au sol
- gîtes : explication du manque de réservations : information N°Py  
Adoption à l'unanimité de la mise en place d'un tarif pour locations ponctuelles adaptées à des conditions non communes (3 mois au maximum)
- « APC » : problème de moisissures  
modification des horaires à compter du 01 octobre : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h à 12h
- « maison Trouillé » : Mr le Maire expose la situation, sa prise de décision concernant l'évolution de ce dossier
- Toujours dans l'attente de la centrale incendie à la mairie

### L'enseignement – La culture

Adoption, à l'unanimité, de la reconduction de la convention « mutualisation TAP » avec les communes voisines.

Monsieur le Maire rappelle les différentes règles concernant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : fonds d'amorçage (50€ / enfant).

Madame Sentubery-Chagnot présente la programmation des TAP pour 2017/2018 :

- activités plus culturelles en 1° partie (automne, hiver) : café « philo » ; création d'une fresque ; mise en place d'une chorale pour l'élémentaire – danse ; lecture de contes pour la maternelle – jeux en garderie améliorée
- activités sportives en 2° partie (hiver, printemps) : foot, basket, ping-pong ...

Le Conseil Municipal accepte l'intervention scolaire en langue occitane en élémentaire : 650€ par classe primaire

Présentation sommaire du programme culturel

- « journées du Patrimoine » les 16 et 17 septembre
- « balade des Maynats » les 07 et 08 octobre (journée) : café/viennoiserie par la mairie , théâtre en salles et en plein air
- « nuit du court métrage » le 16 décembre en soirée
- « contes en hiver » en avril 2018
- « festival des Maynats » les 19 et 20 mai 2018

### La voirie – Les réseaux – La sécurité

#### **Voirie**

Les travaux du chemin du golf ont été réalisés (rappel 16 000€)

La reprise des travaux sur la RD 935 est prévue à compter du 28 août .

#### **Réseaux**

L'éclairage public : chemin pied du Bédât, virage Broquère, voies privées Morilles et Centaurées : présentation du devis , validation à l'unanimité, délibération à prendre

Monsieur le Maire évoque les difficultés concernant la validation des points d'aspiration (débit d'eau non constant) sur les quartiers « Lerc/Arribord » et « route de Labassère ». Il rappelle également la défense à assurer « Serre Devant » :

- parcelle communale d'environ 60 à 80 m<sup>2</sup> pour implantation d'une cuve (20 000€)
- aide de la CCHB (compétence)
- devis bornage de 60 m : 1 400 € .... Discussion ++ sans avis final ....

## **Associations - Manifestations -- Equipements**

Monsieur le Maire informe que la restitution de la journée des associations du 24 juin aura lieu le 15 septembre à la salle omnisports.

De nombreuses demandes pour le prêt de salles à diverses associations du territoire : priorité aux associations du village.

### Manifestations

- succès de la soirée « foot féminin », renouvellement prévu durant les deux prochaines années
- « octobre rose » envisagée le 15 octobre
- Réflexion à mener sur « le repas des aînés »

### Equipement

- projet de création d'un local de rangement
  - o accolé à la salle omnisports
  - o chantier participatif (mairie, associations)
  - o en kit ou un module de plus (5 x 20) : proposition de Alain Verdoux
  - o à valider cet automne pour une réalisation été 2018

## **Communauté de Communes – Instances – Syndicats**

Monsieur le Maire informe des éventuels passages des candidats aux sénatoriales, une information sera faite à chaque élu.

Une délibération est à prendre sur la présence d'Alain Verdoux à la CLECT (à la place de Monsieur le Maire), déjà validée par le conseil communautaire le 28 février et évoquée en conseil municipal le 20 mars. Accord à l'unanimité.

Participation à tous les groupes sur la mutualisation début août : secrétariat de mairie ; archives ; partage de matériel ; achats ; services techniques. Des documents sont à venir et d'autres réunions à programmer.

Monsieur le Maire informe

- l'élaboration de la carte du Plan Prévention des Risques (inondations) va être officialisée et une enquête publique sera ouverte par les services de l'Etat
- compte tenu que le village a plus de 1000 habitants, la commune entre dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
  - o action de solidarité ; 6 ans pour la mise en oeuvre
  - o accueil de 4 ménages (une famille) pour sédentarisation
  - o logement social ou achat d'une maison ou parcelle communale à aménager
    - à ce jour pas de parcelles communales adaptées (école, église, complexe sportif, gîtes communaux et nombreuses parcelles dans les bois et coteaux)
- ADAC : rencontre avec le directeur, la juriste, un technicien les 27/07 et 17/08 ; sujets abordés : le pouvoir de police ; sécurité routière ; administration (notaire ... ) ; réhabilitation de l'école (possibilités, projet ...)
- SDE : enquête sur maintenance des « feux tricolores », aval de la commune